

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 17 AVRIL à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 11 AVRIL 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO, Adjoints - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mmes Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Bertrand GAUFRYAU, Mme Dominique DUDOUS, M. Francis PEDARRIOSSE

#### POUVOIRS :

M. Bertrand GAUFRYAU a donné pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR  
Mme Dominique DUDOUS a donné pouvoir à M. Serge BALAO  
M. Francis PEDARRIOSSE a donné pouvoir à Elisabeth BONJEAN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

#### **OBJET : OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME DE DAX : COMITE DE DIRECTION : DESIGNATION DES DELEGUES**

Par délibération en date du 30 novembre 2009, le Conseil Municipal a approuvé la création d'un Office de Tourisme et du Thermalisme sous forme d'établissement public à caractère industriel et commercial et en a approuvé les statuts.

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2121-21 et L 2121-33, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de ses membres appelés à siéger au sein du comité de direction, à savoir 7 membres titulaires et 7 membres suppléants, par un vote à bulletin secret, étant précisé que l'assemblée peut décider, à l'unanimité, de procéder à ce scrutin par un vote à main levée.

Les membres extérieurs du Comité de Direction sont désignés par arrêté du Maire, conformément au Code du Tourisme et aux statuts de l'Office de Tourisme.

#### **SUR PROPOSITION DE MADAME ELISABETH BONJEAN, PREMIER MAIRE-ADJOINT APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

DECIDE de procéder à ce scrutin par un vote à main levée,

DESIGNE les 7 membres titulaires et 7 membres suppléants pour siéger au Comité de Direction de l'office de Tourisme et du Thermalisme de Dax, comme suit :

TITULAIRES :

Gabriel BELLOCQ  
Axelle VERDIERE  
Marianne BERQUE-MANSAS  
Elisabeth BONJEAN  
Dominique DUDOUS  
Stéphane MAUCLAIR  
Pascal DAGES

SUPPLEANTS :

Valériane ALEXANDRE  
Michel BREAN  
Bertrand GAUFRYAU  
Jean-Pierre LALANNE  
Géraldine MADOUNARI  
Isabelle RABAUD-FAVEREAU  
France POUDEX

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)*  
040-214000887-20140417-4-DE

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Vice-Président du Conseil  
Général des Landes**

*Affichée le : 23 Avril 2014*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».